DEC160149DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3506 Intitulée New Aglae

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant sur le renouvellement de l'unité FR3506 dont M. Didier Gourier, est le Directeur ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Madame Isabelle Pallot-Frossard, Conservateur général du patrimoine, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2016

Le directeur d'unité Didier GOURRIER



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris

01 42 34 94 00 01 43 26 87 23

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 135 000 € HT au 01/01/2016